

RÉPONSE

Au rapport de M. Alexandre LAMETH, imprimée par ordre de l'Aſſemblée Nationale.

FRANÇAIS aveugles, je vous l'ai déjà dit cent fois, le bonheur dont votre déſaſtreuſe aſſemblée nationale devoit vous faire jouir au bout de ſix mois : ce bonheur qui après plus de vingt-deux mois d'attente, ſe réduit à une indigence preſque générale, ſe terminera par une guerre étrangere, accompagnée de toutes les horreurs d'une guerre civile.

J'ai lu l'inſidieux expoſé qu'Alexandre Lameth a fait à l'aſſemblée, relativement à vos moyens de défenſe. Plût à Dieu que le rapporteur eût autant de probité que ſon ſecrétaire a mis d'impoſtures dans ſon rapport. Il eſt fait de manière à ſéduire & abuſer des hommes crédules ou peu inſtruits. En le réfutant je ne me flatte point de faire rougir Alexandre Lameth, mais de démontrer que ſon rapport eſt faux

d'un bout à l'autre. Écoutons-le avant de lui répondre. — « Tout ce que nous connoiſſons de réel parmi les faits ſur leſquels les conjectures actuelles ſont fondées, c'eſt premiérement les intentions hoſtiles & les efforts plus ou moins actifs, mais nullement abandonnés des Français réfugiés chez les nations voiſines. »

Je demande au moderne Alexandre, pourquoi, puiſque les émigrations ruinent la France & l'expoſent en outre à une invaſion, on ne s'occupe pas de les faire ceſſer & de ramener les Français dans leur patrie, en leur aſſurant protection pour leurs perſonnes & pour leurs propriétés ? Cette premiere démarche n'eſt-elle pas indiſpenſable pour pouvoir diſtinguer dans le nombre des exilés ceux qui ne ſe ſont éloignés que pour être à l'abri des aſſaſſins & des incendiaires auxquels on a juſqu'ici accordé de l'encouragement, l'impunité, & peut-être des récompenſes ? N'eſt-il pas tems, enfin, de prouver que nous ſommes libres, & que les Français ne ſont point comptables de leur opinion particuliere, lorſqu'ils n'entrepennent point de troubler l'ordre ou les loix établies ? En nous chargeant de fers, des charlatans féroces & perfides ſe feroient

ils donc flatté de nous abrutir au point de croire que nous sommes libres lorsque nous gémissons dans l'esclavage le plus honteux & le plus intolérable ? Croient-ils qu'en armant les Français les uns contre les autres, qu'en les encourageant à s'entre-déchirer, ils acquerront des droits à leur reconnoissance ? Prodigues des moyens de destruction, ne daigneront-ils jamais penser à ménager le sang de leurs infortunés compatriotes ? Et ces tigres seroient les amis, les bienfaiteurs du peuple ! Oui comme ils l'ont été du roi, du clergé, de la noblesse & de la monarchie ; c'est en nous divisant, c'est en semant la haine, la discorde, la vengeance & tous les désordres, que ces hypocrites barbares ont établi leur odieux empire. Grâces à leurs cabales ténébreuses, il n'existe plus que deux classes parmi les Français ; celle des bourreaux & celle des victimes. Dignes chefs des premiers, les démagogues exécutent chaque jour impunément quelque nouveau forfait, & la terreur a réduit les citoyens vertueux au silence. (1)

---

(1) *Dans une maison où le Biauzat se trouvoit il y a peu de jours, on accusoit des membres de l'assemblée d'avoir pro-*

Le rapporteur paſſe enſuite aux réclamations des princes de l'empire pour leurs poſſeſſions dans l'Alſace. — « En ſuppoſant, dit-il, qu'ils préféraſſent aux négociations loyales & avantageuſes qui ont dû leur être propoſées, une guerre dont ils ſeroient certains d'eſſuyer les premiers déſaſtres, les uns & les autres n'ayant pour eux ni la raiſon ni la force, ne mériteroient pas une attention ſérieuſe, ſi l'on ne veut ſuppoſer leurs prétentions ſoutenues par des puiſſances plus formidables. Mais loin d'avoir, à cet égard, des faits poſitifs, on ne peut

---

voqué l'attaque de l'hôtel du comte de Tonnerre. Ce ſcélérat n'eut point honte de répondre : « On n'a point attaqué l'hôtel de Clermont, j'en ſuis ſûr ; nous ne » le voulons pas. Quant à l'hôtel de Caſtries, c'eſt une autre affaire, nous n'en » avons pas été fâchés.... » N'eſt-ce pas dire poſitivement : On ne commet des violences qu'avec notre aveu, avec notre attache ? Nous avons commandé le pillage de l'hôtel de Caſtries ; mais nous avons défendu de toucher à l'hôtel de Tonnerre. Français ! ouvrez les yeux. C'eſt avec votre argent qu'on ſoudoie les brigands paur vous opprimer & pour vous impoſer ſilence.

raiſonner que ſur les plus vagues conjectures. »

Que d'aſtuce & de menſonges renfermés dans ce petit nombre de lignes! 1°. Il n'eſt point queſtion ici de vagues conjectures, puiſque les princes Allemands ont répondu clairement que l'honneur ne ſait point compoſer ; & qu'aucune eſpece d'indemnité ne les fera jamais renoncer à leurs juſtes prétentions (1). 2°. Il n'eſt point du tout démontré qu'en les défendant ils eſſuieront les ptemiers déſaſtres d'une d'une guerre dont les calamités feront le premier bienfait de notre nouvelle & abſurde conſtitution. M. Lameth oſe dire que ces princes n'ont pas pour eux la raiſon. Apprends-nous donc, légiſlateur fourbe & ſanguinaire, apprends-nous à quoi les traités doivent déſormais ſervir. Les crois-tu moins ſacrés, moins inviolables que les ſermens exigés tous les jours par la déloyale aſſemblée? Un traité n'eſt-il pas un ſerment rédigé par écrit, & réciproquement ſigné par les parties? Après avoir trahi

(1) *Et la nobleſſe d'Alſace n'eſt-elle pas fondée à faire les mêmes réclamations que les princes, & par quelle indemnité ſeroit-il poſſible de la dédommager?*

ton roi, après avoir trahi tes commettans, & nous avoir donné deux fois l'exemple du parjure; après avoir encouragé tes concitoyens des deux sexes à violer le serment qu'ils avoient fait à Dieu au pied de ses autels, peux-tu bien encore te reposer sur la foi du serment? Hyppocrite méprisable, oses-tu bien nous présenter le secours que des puissances formidables accorderont aux princes que tu voudrois dépouiller, comme de simples conjectures? La lettre de l'empereur n'est-elle pas formelle & claire? & Léopold peut-il se dispenser de maintenir l'exécution des traités dont il est le garant comme chef de l'empire?

Ecoutons ce qu'ajoute notre insidieux rapporteur: — « Il est facile de concevoir qu'une grande révolution, opérée » subitement dans l'un des pays de » l'Europe où le pouvoir absolu sembloit être le plus solidement établi, » a dû faire naître des inquiétudes parmi » ceux qui l'exercent chez les autres » peuples, &c. &c. «

Non, non; & tu le sais bien, féroce directeur de la propagande; tu sais parfaitement que ce n'est pas de notre révolution ou de nos calamités que les puissances voisines sont inquietes, mais des perfides efforts que tes affiliés ont

fait pour ſoulever les peuples de leur empire. Crois-tu que Léopold ignore vos travaux dans le Brabant ? Vos exécrables miſſionnaires n'ont-ils pas été pendus en Suiſſe ? N'ont-ils pas été chaſſés ignominieuſement de Dreſde, de Stoukard, &c. ? Mais vous payerez tôt ou tard le maſſacre des infortunés Brabançons. La Providence eſt juſte. Les ſcélérats, dont les crimes ſervent quelquefois à châtier leurs contemporains, n'échappent point à ſa vengeance. Parcourres l'hiſtoire du monde entier, tu verras toujours les factieux, les conjurateurs, les traîtres, qui, comme toi, ſe ſont couverts du manteau ſéduiſant de la popularité, expirer dans les ſupplices & dans l'ignominie. Si cet écrit te tombe ſous la main, ſi tu le lis, ſouviens-toi de ma prophétie. — Si tu échappes aux mains de l'exécuteur, tu ſeras déchiré par *ce bon peuple*, qui t'idolâtre.

On ne peut ſe défendre d'un mouvement d'indignation, lorſqu'on entend un Lameth, autrefois un vil courtiſan, bas, flatteur & proxénete impur d'un prince trop crédule, dont il encourageoit & ſervoit lucrativement les foibleſſes, aujourd'hui principal chef des tyrans qui oppriment & déchirent la

France ; lorſqu'on l'entend, dis-je, aſſurer que depuis long-temps le pouvoir abſolu étoit ſolidement établi en France. Le pouvoir abſolu eſt celui auquel rien ne peut ni n'oſe réſiſter, nos perfides mandataires ſont les premiers qui aient exercé pleinement ce pouvoir arbitraire. Nos rois étoient puiſſans, & ils en ont quelquefois abuſé ; mais ils étoient loin d'être abſolus, puiſqu'ils reconnoiſſoient les droits du clergé, de la nobleſſe & de la magiſtrature. Ces corps ont ſouvent défendu leurs privileges avec ſuccès ; ils n'en ont jamais été tout-à-fait dépouillés ; & ces privileges tant enviés, ont ſervi ſouvent à protéger les peuples contre l'ambition des ſouverains & de leurs miniſtres. Il y avoit de grands abus dans l'ancien régime ; mais vous êtes parvenus à nous les faire regretter, & douloureuſement ſentir qu'on peut être beaucoup plus mal. Le pouvoir du ſultan des Turcs n'eſt qu'un pouvoit très-limité en comparaiſon de celui des avocats qui nous gouvernent. Les ſultans n'oſent attaquer ni la religion muſulmane, ni les uſages conſacrés par le temps & une longue habitude. Nos tyrans n'ont rien reſpecté. Grâces à leurs travaux deſtructeurs, le premier prince

habile qui ſaura s'aſſurer la faveur de l'armée, nous plongera dans l'eſclavage le plus complet. Les peuples iſolés n'auront plus rien qui puiſſe les défendre. Le tyran n'aura plus d'oppoſitions à craindre, plus de barriere à ſurmonter Ses ordres ſerviront de loix, & ſa volonté momentanée ſera le pouvoir ſuprême.

Alexandre Lameth compare enſuite l'inſurrection des Pays-Bas à la révolte de la France. L'exemple des premiers ne doit pas, dit-il, effrayer les Français : ils n'étoient mûs que par le fanatiſme de la religion, qu'on ne doit point comparer au vertige de la licence, bien autrement ferme & durable. Les flegmatiques Flamands, qui depuis pluſieurs ſiecles, ont défendu leurs privileges avec tant de perſévérance & d'intrépidité, ne ſont que des enfans auprès des Pariſiens, de tout temps ſi conſtans & ſi braves. Ecoutons le rapporteur : — « Quelle comparaiſon les » Brabançons peuvent-ils offrir avec » une nation où des milliers d'hommes » ſont déterminés à périr pour la liberté » qu'ils ont conquiſe ; où quelques » malheurs qu'on puiſſe ſuppoſer, la » multitude des reſſources, la durée » des réſiſtances, l'influence qu'exerce

» ſur une armée cette immenſe popula-
» tion que la liberté anime & rend élo-
» quente, réuniroient contre la tyrannie
» toutes les chances des événemens, &
» vaincroient bientôt, par l'opinion,
» ceux qui n'auroient pas été détruits
» par les armes. »

Et voilà donc l'affreuſe perſpective que nos atroces légiſlateurs oſent nous préſenter; de longs malheurs, de longues réſiſtances, des torrens de ſang répandus, des incendies, des dévaſtations, & la miſere univerſelle, leur compagne inſéparable. Des millions d'hommes ſont, dis-tu, déterminés à périr pour la liberté qu'ils ont conquiſe. Montres-nous-la donc cette liberté pour laquelle tu veux nous faire combattre : odieux charlatan, qui ne peut jouer un rôle que durant les troubles & les déſordres de l'anarchie; vil intrigant qui ne feras plus rien dès que les ſcélérats feront réduits à l'inaction; tu calcules, en ſouriant, la durée de nos malheurs! mais il eſt faux ton calcul féroce; & c'eſt encore un des bienfaits de la providence, que ceux qui abuſent le peuple, finiſſent preſque toujours par s'abuſer eux-mêmes. Apprends, ſi tu ne le ſais pas, que les deux tiers, ou peut-être les trois quarts

des Français, ont abjuré leur illusion funeste. C'est au défaut de confiance réciproque entre les individus; c'est aux méfiances, aux inquiétudes semées par des fourbes habiles, que tes complices doivent depuis quelque tems leur désastreuse existence. Ils sont tous contre vous ces hommes foibles & vertueux, qui, redoutant la trahison, gardent encore le silence. Il ne faut qu'une étincelle, elle allumera un incendie général, & ceux que vous croyez vos partisans, se montreront vos ennemis, d'autant plus implacables, qu'ils auront été contraints plus longtems de dissimuler leurs véritables sentimens, & de porter à regret votre honteuse livrée.

Malgré la confiance qu'Alexandre semble avoir dans la valeur de ses auxiliaires, il sent toutefois le besoin de leur dissimuler le danger; il se flatte probablement que le premier combat, quel qu'en soit l'événement, les rendra irréconciliables.

La suite arrache le rire du mépris. — « Les conjectures qu'on pourroit asseoir sur une rivalité politique, sur la crainte que peut inspirer l'accroissement prochain de notre puissance & de notre prospérité, &c. »

N'eſt-ce pas inſulter à nos malheurs, à notre miſere, que de nous parler de puiſſance & de proſpérité ? apprends qu'une nation ne peut être ni heureuſe, ni puiſſante quand elle eſt déſunie ; quand le peuple, aveuglé par des fourbes féroces, s'occupe de s'entre-égorger, de s'entre-détruire.

Pour raſſurer ceux qui ne ſont pas bien convaincus que nous n'avons rien à craindre, Alexandre examine la ſituation de différentes puiſſances de l'Europe. « — Toutes ſont, dit-il, occupées de leur poſition ; les unes prodiguent leurs forces à l'ambition de conquérir ; d'autres, inquietes de leur sûreté, cherchent de nouveaux appuis, & abſorbées par le danger préſent, ſont loin de ſpéculer pour l'avenir ; d'autres, au milieu de l'éclat de la plus brillante proſpérité, ſont véritablement accables ſous le poids de leurs engagemens intérieurs, & ont encore à prévenir ou réparer des pertes immenſes qui les menacent dans des régions éloignées ; d'autres, enfin, après avoir recouvré par la force de vaſtes pays que la tyrannie leur avoit fait perdre, *ſont menacées d'y voir bientôt renouveller les oppoſitions, & plus d'unité dans les efforts ; imprimer le ca-*

ractere d'une véritable révolution à ce qui n'avoit encore offert que les mouvemens frénétiques & momentanés des factions & du fanatiſme. Enfin, toutes obligées de ſurveiller le germe de fomentations preſque généralement répandues ſont trop abſorbées, &c. &c. »

Tel eſt donc le rapport des émiſſaires de la propagande, qu'Alexandre Lameth & conſorts, entretiennent à nos dépens chez toutes les puiſſances de l'Europe. Si ce tableau n'eſt pas parfaitement exact, il préſente du moins l'aveu naïf des nouveaux efforts dirigés par les Jacobites, pour ſoulever les Brabançons avec plus de ſuccès. Cette déclaration manquera probablement ſon objet : elle ne réuſſira point à intimider l'Empereur, mais bien à faire pendre tous ceux qui ſeront reconnus pour entretenir avec les illuminés des relations incendiaires.

Ici l'orateur a fait aſſez mal-adroitement un mêlange du menſonge avec la vérité. — « Si, dit-il, cet apperçu ne ſuffiſoit pas pour nous raſſurer, nous trouverions encore des motifs de ſécurité, ſoit dans le caractere politique que nous avons adopté, *dans notre reſpect pour le droit des gens*, dans notre abnégation de toute con-

quête, soit dans l'état même de nos affaires ; car quelque rapide que puisse être le progrès de leur rétablissement, notre position est trop déguisée aux yeux des étrangers par des relations mensongeres pour qu'elle puisse les allarmer ; & la politique naturelle seroit de se reposer sur nos divisions du soin de prolonger notre paralysie politique, plutôt que d'entreprendre une guerre dont les périls seroient partagés, &c. »

On dit, avec raison, que pour bien mentir il faut avoir de la mémoire ; dans la page précédente, Alexandre considere les conjectures qu'on pourroit raisonnablement asseoir sur une rivalité politique, & sur la crainte que peut inspirer l'accroissement prochain de notre prospérité & de notre puissance. Ici, au contraire, c'est sur le mauvais état de nos affaires, sur nos divisions & sur notre paralysie politique qu'il prétend fonder notre sécurité, & la dédaigneuse inaction des puissances voisines. Mais c'est, ajoute-t-il, parce que notre position est déguisée aux yeux des étrangers par des relations mensongeres. *Risum teneatis amici.* Ce tour de gibeciere est trop grossier pour donne

le change aux nations voiſines, & tout en mépriſant notre impuiſſance il eſt très-poſſible qu'elles veuillent en profiter.

Le plus plaiſant de cette période eſt l'annonce de notre profond reſpect pour le droit des gens. Les encouragemens & les ſecours accordés aux Brabançons rebelles en offrent uue preuve ſans réplique ; & la ville d'Avignon, de Carpentras & de Cavaillon, en rendront un compte fidele.

De cet inſidieux expoſé, Alexandre couclut que rien ne peut faire préſumer que les projets des Français errans chez l'étranger, ou les réclamations des princes qui ont des poſſeſſions dans l'Alſace, trouveront à s'étayer d'alliés formidables, & qu'on peut impunément les dépouiller : tel eſt le but odieux du rapport imprimé par ordre de l'aſſemblée ; mais Alexandre ajoute que la prudence invite, toutefois, à préparer des moyens de défenſe en cas d'attaque. Il ſeroit beaucoup plus ſage & plus juſte de renoncer à tout ce qui peut les provoquer ; de diſpenſer les Français d'aller chercher la ſûreté hors de leur patrie ; d'être inviolablement fideles à la foi des traités, de ne point irriter les

puiſſances voiſines, en ſoufflant chez elles le feu de la diſcorde & de l'inſurrection; de reſpecter, enfin au-dehors, le droit des gens, & au-dedans, ceux de la juſtice & de l'humanité. Mais Alexandre eſt loin d'adopter une morale qui n'eſt point *dans le ſens de la révolution.* Il n'eſt pas queſtion de faciliter le retour des exilés, mais d'obtenir la confiſcation de leurs propriétés. Nos auguſtes & voraces gripons convoitent cette nouvelle proie, & ne feront point contens qu'ils ne l'aient dévorée. (1)

---

(1) Le nouveau décret contre les coutumacés, totalement contraire au précédent, qui, déclarant les fautes & les crimes perſonnels, rejette la ſaiſie & la confiſcation des biens, même de ceux qui auront été légalement exécutés; ce nouveau décret eſt, dis-je, le prélude des vexations inquiſitoriales qui ſe préparent; & nous allons voir bientôt renouveller les odieuſes & barbares proſcriptions des Trumvirs. Des délateurs ſoudoyés accuſeront le prince de Condé, le prince de Lambeſc, peut-être le comte d'Artois & tous les autres exilés. On lancera contr'eux des décrets, ou, pour parler ſelon le nouveau ſtyle, des mandats d'être entendu ou amené; & ſi ces victimes dévouées refuſent d'apporter leur tête à une mort certaine, on les réduira, eux & leur famille, à la plus affreuſe indigence. Français, ſi vous ſouffrez ces horreurs, vous ſerez juſtement l'exécration de tous les peuples qui reſpectent encore les loix de la juſtice & de l'humanité!